

L'entreprise bucco-rhodanienne Qista doublement reconnue pour son travail en faveur de la transition écologique



L'entreprise de démoustication durable Oista, installée à Sénas, rejoint la communauté du Coq Vert de Bpifrance, composée de dirigeants engagés dans la transition énergétique et écologique. Une reconnaissance pour la société qui a aussi été désignée PME de l'année 2025 pour la Région Sud dans le cadre des Trophées PME RMC-BFM..

Fondée en 2014 par l'Arlésien Pierre Bellagambi, l'entreprise Qista propose une solution pour lutter contre les moustiques sans impacter les écosystèmes. Le parcours de la PME, dont la transition un moteur de compétitivité, lui a offert une porte d'entrée dans la communauté du Coq Vert, initiée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique.



Créé en 2020, cette communauté regroupe plus de 3 000 dirigeants engagés dans la transition énergétique et écologique et a pour objectif de construire une dynamique collective en valorisant les bonnes pratiques, encourageant l'innovation responsable et accompagnant la transition écologique et énergétique des entreprises françaises.

Une reconnaissance pour l'entreprise bucco-rhodanienne

Cette entrée dans la communauté du Coq Vert représente une vraie reconnaissance pour Qista. « Cette adhésion vient saluer près de 12 ans d'engagement de Qista en faveur de la santé publique et de la qualité de vie », déclare l'entreprise.

« Cette reconnaissance ne marque pas un aboutissement, mais une nouvelle étape vers un changement de paradigme. »

L'entreprise sénassaise souhaite poursuivre ses efforts pour lutter contre la prolifération de moustiques tout en utilisant des technologies non toxiques pour l'environnement. « Avec les acteurs de la communauté du Coq Vert, nous souhaitons démontrer qu'innovation et responsabilité environnementale peuvent avancer ensemble pour bâtir une industrie française durable », affirme Pierre Bellagambi, PDG de Qista.

PME de l'année 2025 pour la Région Sud

En parallèle, l'entreprise Qista a aussi été distinguée lors des 16e Trophées PME RMC-BFM. Organisé chaque année par RMC et BFM, ce concours distingue les petites et moyennes entreprises françaises les plus performantes, innovantes et qui font preuve d'une exceptionnelle résilience.

Ainsi, Qista a obtenu le Trophée de la PME de l'année 2025 pour la Région Sud. « Ce prix honore non seulement le travail accompli, mais aussi la vision que nous défendons depuis notre création : prouver qu'il est possible d'allier performance, durabilité et respect du vivant, se félicite le PDG. C'est une reconnaissance de la vitalité industrielle de notre région et du rôle très concret que peuvent jouer les entreprises françaises dans la transition écologique. »

Qista représentera donc la Région Sud lors de la finale nationale des Trophées PME RMC-BFM, qui se tiendra à Paris le 27 novembre prochain.

Contre les moustigues : Qista l'anti-pesticide pour lutter durablement



Colloque à Mazan : « L'eau, une urgence vitale » - Comprendre, partager, préserver



Mazan - La Boiserie a accueilli un colloque d'une rare intensité sur l'avenir de l'eau. À l'invitation de <u>Julien Dezecot</u>, directeur de la revue Sans-Transition! scientifiques, élus, entreprises et citoyens se sont réunis pour comprendre les défis posés par la gestion de l'eau et trouver ensemble les voies d'un usage plus sobre et solidaire. Parmi eux la conférencière et ingénieure hydrologue <u>Charlène Descollonges</u>, <u>Karine Viciana</u>, directrice de la Maison





régionale de l'eau et Antoine Nicault, écologue et paléoclimatologue du Grec-Sud, Groupe régional d'expert sur le climat en région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un constat clair : le système de l'eau est en crise. le colloque était suivi d'une conférence ouverte au grand public.

Il n'y a pas un problème de l'eau en France, mais une série de crises systémiques : c'est l'un des constats forts posés lors de cette journée par Charlène Descollonges, ingénieure hydrologue. La France, comme bien d'autres pays, a hérité de pratiques agricoles, urbaines et industrielles qui ont fragilisé ses milieux aquatiques : drainage des zones humides, disparition des haies et prairies, imperméabilisation des sols, rectification des cours d'eau... Résultat : nos territoires sont devenus vulnérables à la fois à la sécheresse et aux inondations.



Charlène Descollonges et Julien Dezécot Copyright MMH

Et ce n'est pas tout

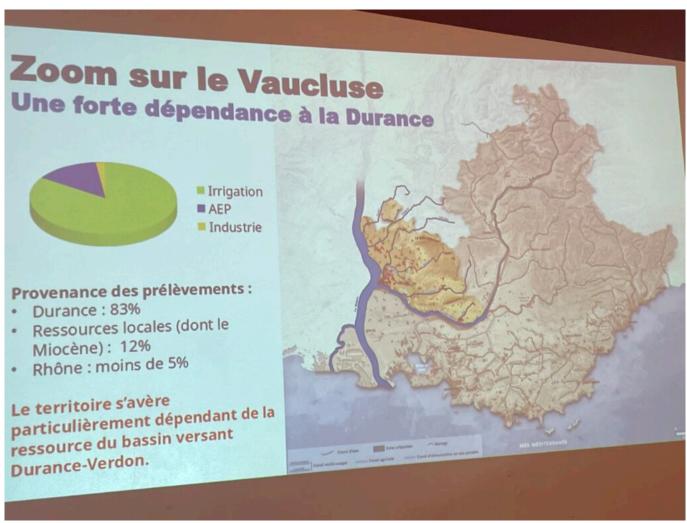
L'eau souterraine, longtemps considérée comme une « banque d'eau infinie », s'épuise à mesure que le



climat se réchauffe. L'alerte est appuyée par le dernier rapport de l'Organisation Mondiale de la Météorologie : le grand cycle de l'eau est sérieusement perturbé, et les nappes phréatiques peinent à se recharger.

Qualité de l'eau : une pollution invisible mais persistante

À cette crise de quantité, s'ajoute une crise de qualité. L'eau, même lorsqu'elle coule, n'est pas toujours saine. Polluants agricoles (pesticides, nitrates), résidus médicamenteux, micropolluants, perturbateurs endocriniens... Le cocktail chimique que nous rejetons dans nos rivières et nappes n'est pas encore totalement identifié, mais il inquiète. « On commence à peine à inventorier ce qu'on y trouve, mais les effets sur la santé et la biodiversité sont déjà là », souligne Charlène Descollonges.



Des cartes précises sur l'état de l'eau en Vaucluse

Trois leviers majeurs pour changer la donne

Face à ces constats, des solutions existent, connues, parfois déjà engagées, mais encore trop timides ou



Ecrit par le 3 novembre 2025

dispersées. Trois piliers d'action ont été mis en avant : La sobriété. Pas seulement en période de crise, mais comme stratégie de fond. Cela passe par une réduction des prélèvements dans les nappes et rivières, et un changement de modèle agricole et alimentaire. « Il faut relier l'eau à nos choix de consommation : produire moins de protéines animales, par exemple, c'est aussi consommer moins d'eau », rappelle Charlène Descollonges.

Deuxième pilier : L'adaptation territoriale

Tous les territoires ne peuvent pas adopter les mêmes solutions. Le colloque a mis en avant la nécessité d'une approche locale et sur-mesure, intégrant les réalités géologiques, climatiques et socio-économiques de chaque bassin. L'adaptation passe aussi par la priorisation des usages : « Il faut sanctuariser certaines nappes pour l'eau potable uniquement », propose Charlène Descollonges.



Julien Dezécot, Karine Viciana et Antoine Nicault Copyright MMH

Troisième pilier : La régénération du cycle de l'eau

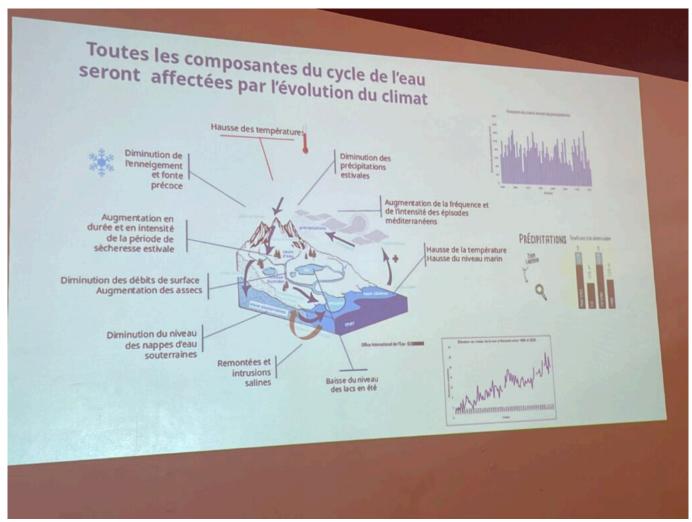


Concept encore méconnu du grand public, l'hydrologie régénérative consiste à favoriser l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols, via des aménagements simples comme la conservation des mares, des zones tampons, des haies... qui permettent de recharger les nappes de façon passive, sans énergie, et de restaurer le rôle éponge des écosystèmes.

Enfin, une gouvernance de l'eau à repenser

Au cœur de cette réflexion, la question démocratique a occupé une place centrale. Le partage équitable de l'eau suppose une gouvernance renouvelée, plus inclusive et anticipatrice. Charlène Descollonges, appelle à donner une vraie voix aux citoyens dans les décisions : « Ce ne sont pas que des payeurs de facture. Ce sont des acteurs, des habitants, des parties prenantes à part entière. »

Elle propose même une convention citoyenne de l'eau, à l'image de celle pour le climat. Une utopie ? Peut-être. Mais dans un contexte de tension croissante – où les conflits d'usage autour de l'eau se multiplient ; agriculture, industrie, consommation, tourisme... Mieux vaut prévenir que subir.



Copyright MMH

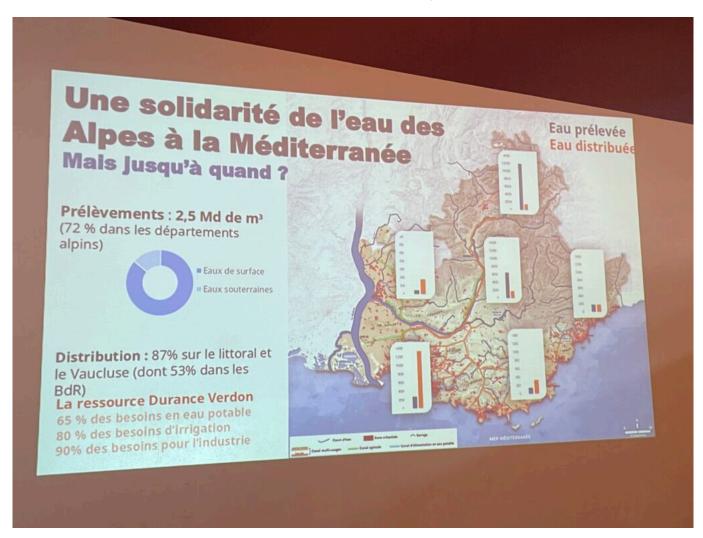
Ecrit par le 3 novembre 2025

Si on ne change rien...

Les experts sont unanimes : le statu quo mène droit dans le mur. « Si on ne bouge pas, on se prépare à des conflits sociaux majeurs, à des pertes économiques colossales, à des pénuries structurelles », résume Antoine Nicault, du GREC-SUD. Les sécheresses de 2022 et les inondations de 2023 ont déjà laissé des traces. Entre un nord noyé et un sud assoiffé, la France a connu un hiver « coupée en deux ». Ce n'était qu'un avant-goût de ce qui nous attend, selon les intervenants. L'eau est un bien commun précieux, mais elle devient aussi un facteur de risque géopolitique local.

Une opportunité de transformation ?

Malgré la gravité des enjeux, l'ambiance du colloque n'était pas résignée. Au contraire, l'espoir réside dans la mobilisation collective. Des solutions techniques existent. Des initiatives locales inspirantes émergent partout. Reste à leur donner les moyens, le cadre, et l'élan politique nécessaire. « L'eau, c'est le miroir de notre société. La façon dont on l'utilise, dont on la partage, dit tout de notre rapport au vivant, à l'économie, et aux autres », conclut Charlène Descollonges.





Copyright MMH

L'eau n'est plus une ressource illimitée

Ses usages doivent être repensés, régulés, et priorisés. La transition passe par l'adaptation locale, la sobriété, et la participation citoyenne. Les territoires, chacun à leur échelle, ont un rôle à jouer. Une certitude : le futur de l'eau s'écrit dès aujourd'hui et ensemble.



Scientifiques, élus, professionnels de l'eau sont venus écouter et partager les informations sur les enjeux cruciaux de l'eau Copyright MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2025

À Lagnes, Enedis mène un chantier bas carbone



Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité <u>Enedis</u> poursuit ses efforts en faveur de l'environnement en modernisant le réseau électrique à Lagnes tout en tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Enedis est aux commandes d'un chantier à Lagnes, sur le Chemin de Saint Véran, ayant pour objectif le déploiement du réseau électrique en Moyenne Tension (HTA) et Basse Tension (BT) afin de viabiliser deux terrains non alimentés jusqu'ici. Engagé aussi bien dans le développement des territoires que dans la transition écologique, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a décidé de faire de ce



chantier un chantier bas carbone.

Pour ce faire, Enedis a décidé de réemployer des terres sur place dans le but de réduire les émissions de CO2 en limitant les trajets en camion et l'achat de remblais neufs. Une méthode identifiée comme l'un des leviers les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le réemploi des terres permet également d'économiser des ressources naturelles comme le sable ou les granulats et de limiter les volumes envoyés en décharge. Une démarche qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire appliquée aux travaux publics.

Un chantier en vue d'une urbanisation

Après des travaux de terrassement, Enedis a procédé au raccordement et au remblayage du dernier trou contenant le câble. Le chantier comprend donc l'installation de bornes REMBT (Raccordement en Moyenne ou Basse Tension) et la pose de câbles souterrains.

Ce raccordement a deux objectifs : améliorer la fiabilité du réseau local et faciliter le développement urbain de la zone. De manière plus globale, ce chantier vient répondre aux besoins croissants en électricité des habitants.





Ecrit par le 3 novembre 2025

© Enedis

Vaucluse: l'Etat ne veut rien lâcher face aux narcotrafiquants



Pour cette année 2025, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, entend que l'action de l'Etat dans le département se focalise tout particulièrement sur 3 axes : la sécurité, la solidarité et la transition écologique.

« Contre la délinquance, contre ceux qui pourrissent la vie des habitants de nos villes, de nos bourgs et de nos villages, nous ne lâcherons rien », a affirmé sans ambages Thierry Suquet, préfet de Vaucluse lors de ses vœux 2025.

Faisant notamment allusion à l'incendie des véhicules de police au commissariat de Cavaillon dans la nuit du 8 au 9 octobre derniers, le plus haut représentant de l'Etat dans le département a rappelé que ce type de menace ne faisait que renforcer la détermination de l'ensemble des services de l'Etat dans sa lutte



contre les narcotrafiquants.

Multiplication des fermetures administratives

« Vous pouvez compter sur moi, les services de la préfecture, les services de police et, je le sais, l'ensemble de la justice pour continuer à se mobiliser sur ce sujet, a-t-il poursuivi. A maintenir la pression sur les points de deal et mobiliser l'ensemble des leviers qui sont à notre disposition. C'est dans ce cadre-là que nous avons largement renforcé nos contrôles sur les pseudo-commerces suspectés d'être liés à ces trafics, qui font appel au travail et à l'immigration clandestine, qui permettent, probablement, le blanchiment d'argent. Nous avons multiplié les fermetures administratives et, là aussi, face à des adversaires qui connaissent les lois aussi bien que nous, nous utilisons tous les leviers en parfaite connaissance de cause. Cet enjeu de sécurité ne concerne pas que nos centres-villes. Vous le savez, la violence s'étend aussi dans les villages, elle s'ancre dans le monde rural et le Vaucluse ne fait pas exception. »

« Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

« Enfin, en matière de sécurité, nous devons être intransigeants vis-à-vis des personnes étrangères qui viennent troubler l'ordre et la sécurité publique, prévient le préfet de Vaucluse. Nous sommes engagés, en lien avec les forces de l'ordre, dans un travail méticuleux qui nous permet de systématiquement étudier les infractions commises par des personnes étrangères et, quand elles sont en situation irrégulière sur notre territoire, de les raccompagner aux frontières et de rendre effectives les mesures d'éloignement prises à leur encontre. De la même façon, les étrangers en situation irrégulière mais délinquant ne peuvent pas se soustraire aux lois de la République. Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »

De l'affaire Pelicot aux questions des violences intrafamiliales

Avec l'affaire Pelicot, le Vaucluse a également était pendant 4 mois sous les feux de l'actualité avec la présence des médias du monde entier.

« Au-delà du défi médiatique et sécuritaire que cet événement historique a représenté, il nous a fallu être à la hauteur du retentissement social qui l'a engendré. Cela nous rappelle que même chez soi, chacun et chacune doit se sentir protégé, et que l'intégrité physique et morale de tous est un droit qui doit être absolument respecté, insiste Thierry Suquet. Je souhaite que nous soyons ensemble tous mobilisés sur la question des violences intrafamiliales ainsi que la défense des victimes. Je salue l'accompagnement des victimes aujourd'hui par les services de police et de gendarmerie. »

« Ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

La solidarité pour autre priorité





Outre la sécurité, Thierry Suquet a souhait aussi rappelé que la solidarité constituait un des autres axes fort de l'action de l'Etat dans le Vaucluse.

« Cette année, la loi pour le plein emploi a enclenché des transformations importantes et une réorganisation profonde des politiques de l'emploi, explique-t-il. Nous nous sommes profondément mobilisés sur les six derniers mois de l'année pour mettre en œuvre cet objectif de plein emploi en installant le comité départemental pour l'emploi, en le déclinant avec les comités locaux. Cette nouvelle dynamique, nous souhaitons qu'elle soit forte parce que nous pensons vraiment que l'emploi est un levier d'émancipation puissant, probablement le premier. Il n'est pas le seul, mais ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

Le défi de la transition écologique

Evoquant les enjeux environnementaux, le préfet de Vaucluse a tenu également à rappeler qu'il fallait veiller « à ce que la transition écologique et énergétique n'exclue pas les plus faibles de notre société. Cette transition écologique représente un défi majeur qui nous contraint à une action globale, commune et de long terme qui nous impose de voir un peu plus loin que nos échéances et nos annualités budgétaires. La transformation inéluctable de notre territoire doit être accompagnée et anticipée pour limiter les risques. »

L'agriculture vauclusienne en première ligne

L'adaptation de l'agriculture locale à ces problématiques constitue d'ailleurs un des axes majeurs de ces enjeux. Pour cela, la région Paca et le département ont été intégré dans un plan du ministère de l'Agriculture afin d'être accompagné dans la mise en place de logique de filière.

« Nous avons un premier projet purement Vauclusien qui sera labellisé en aires agricoles de résilience climatique dans les prochains jours, annonce Thierry Suquet. Cela permettra aux filières impliquées d'accéder à certaines aides pour rendre plus résiliente notre agriculture dans une logique d'atténuation du choc climatique et d'adaptation. Pour atteindre cet objectif nous devons aussi préserver notre ressource en eau, améliorer notre réseau d'irrigation et garantir la qualité de l'eau tant dans nos réseaux que dans nos rivières. »

La bonne gestion de l'espace de lutte contre l'artificialisation des terres s'inscrit aussi dans ces réflexions environnementales. « Au-delà des interrogations légitimes sur zéro artificialisation des terres, le vrai sujet que nous avons c'est la reconquête de nos centres vides, la reconquête de nos centres gourds et ça nous n'y couperons pas à l'avenir. »

De grands moments à venir

Enfin après avoir évoqué le 80° anniversaire de la Libération en août dernier ainsi que le passage de la flamme olympique le 19 juin en Vaucluse, le préfet annonce d'autres grands moments à venir pour le département.

« Il y aura Avignon Terre de Culture 2025 et le passage du Tour de France au Ventoux en juillet sans oublier bien sûr les Festival d'Avignon ou bien encore les Chorégies d'Orange. Autant d'événements qui donnent à notre territoire son dynamisme culturel, sa typicité et sa visibilité importante, se réjouit Thierry Suquet. Cela génère des moments de célébration et de convivialité dont nous avons tous besoin. »

La base aérienne d'Orange doit être une fierté pour le Vaucluse



« L'année 2025 sera marquée aussi par un événement d'ampleur, annonce le préfet. C'est l'ouverture au public de <u>la base aérienne 115 d'Orange</u> les 28 et 29 juin prochains. C'est la grande journée de l'aviation avec véritablement la possibilité de présenter au public les missions et les métiers de l'armée de l'air et de l'espace mais aussi pour mettre en évidence les enjeux autour de l'arrivée des rafales sur la base aérienne et le lien qui peut exister entre cette arrivée, <u>le développement économique</u> et <u>l'aménagement du territoire</u>. L'accueil de nos militaires et des nouveaux escadrons doivent devenir une fierté pour notre département. »

Université d'Avignon : un potager partagé sur le campus Jean-Henri Fabre



Le vendredi 5 juillet, un potager partagé a été inauguré en plein cœur du campus Jean-Henri



Fabre qui fait partie de l'Université d'Avignon. Initiative agroécologique et environnementale, ce projet, tutoré par les étudiants vauclusiens, vient renforcer la politique écologique menée par Avignon Université.

Une idée qui a germé des esprits des étudiants de la Licence Professionnelle Transition agroécologique des territoires. Ce vendredi 5 juillet 2024, un potager partagé a été inauguré sur <u>le campus Jean-Henri Fabre</u>, institut Agrosciences, Environnement et Santé de <u>l'Université d'Avignon</u>.

Le baptême de ce nouvel espace s'est fait en présence d'<u>Anick Dubois</u>, vice-présidente représentant Joël Guin, président du Grand Avignon, de <u>Céline Bourgeois</u>, vice-présidente déléguée à la transition environnementale d'Avignon Université, de <u>Séverine Suchail</u>, co-responsable de la Licence professionnelle Transition agroécologique et de <u>Georges Linarès</u>, président d'Avignon Université.

Une initiative environnementale et éducative

Le potager partagé sera désormais sous la responsabilité et la gestation des étudiants de la licence qui assureront un suivi régulier à travers une nouvelle unité d'enseignement et d'ouverture (UEO). Largement soutenue par l'association <u>Les Jardins du Colibri</u> qui se bat pour faire entrer la nature en ville, Avignon Université a souhaité à travers ce projet « imaginer une agriculture durable » pour ses occupants.

L'objectif est d'accompagner le parcours des étudiants dans leur volonté de devenir des citoyens engagés dans la transition environnementale. Ce potager qui s'étend sur une parcelle de 500m2, s'inscrit dans la politique de sensibilisation et de formation des étudiants aux enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux. Il relèvera également un grand défi pédagogique puisque sa mise est en place devra sensibiliser les étudiants aux bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement et également inciter à la production sans apport d'éléments chimiques de synthèse ni techniques qui peuvent nuire à la biodiversité.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Un rôle social et culturel

Pour assure la pérennité et le bon fonctionnement de ce potager, des mesures de durabilité, d'autonomie et de respect de l'environnement seront imposées. Un forage a également été créé afin de pouvoir arroser régulièrement la parcelle et des techniques de paillage seront également mis en place pour réduire la consommation en eau, une donnée importante, qui plus est sur le territoire vauclusien.

Différentes techniques agroécologiques seront expérimentées par les étudiants : la culture en lasagne avec une alternance de pelouse, paille, compost et broyat végétaux qui permet de réduire l'arrosage et favorise la qualité microbienne du sol, ou la culture en spirale, qui conduit à cultiver un grand nombre de plantes aromatiques sur une petite surface et constitue un habitat pour la faune auxiliaire.

Le potager partagé d'Avignon Université revêtira également un rôle social en alimentant tous les étudiants avec des légumes sains et locaux, ce qui assurera une qualité nutritive sur les différents sites de la faculté. Si l'inauguration a eu lieu en ce 5 juillet, le potager a déjà assuré ce rôle en produisant 80 laitues qui ont été récoltées fin mai. Une récolte d'oignons et d'échalotes est prévue très prochainement.

Sur le plan culturel, ce potager devrait être reçu comme un lieu de manifestation autour des thématiques de l'environnement durable et comme un espace de convivialité et de vie au sein de l'Université d'Avignon.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Fédé BTP 84, Tracer son chemin au-delà de la conjoncture

Fin juin, le président de la <u>Fédé du BTP 84</u>, Daniel Léonard, s'adressait aux adhérents dans le cadre de l'Assemblée générale. Peu avant nous l'avions rencontré pour une interview. Voici le message qu'il avait choisi de transmettre. » Mon rôle ? Maintenir le dialogue avec les élus et les acteurs économiques pour porter la voix de la profession »

Comment se portent le bâtiment et les travaux publics ?

«Aujourd'hui, c'est la construction qui souffre le plus. Les travaux publics connaissent une petite baisse d'activité qui n'est cependant pas alarmante pour le moment. Nous avons récemment rencontré un grand donneur d'ordre, le bailleur social Grand Delta Habitat, qui ne nous a pas donné de très bonnes nouvelles. Nous craignons des vagues de licenciements dans les entreprises de la construction qui impacteront l'ensemble de la chaîne : de l'agence immobilière à l'architecte, en passant par le notaire et





le géomètre expert. Les permis de construire ne sortent plus des services de l'urbanisme des mairies ou agglomérations. Quant au marché des travaux publics ? L'arrêt de la construction entraînera l'arrêt des travaux publics puisque qu'il n'y aura pas de nouvelles zones d'habitat. Les entreprises vont devoir être agiles et se réorienter. »

Les conséquences induites

« Au plan national, la baisse des ventes de biens a déjà impacté 900 agences immobilières placées en redressement judiciaire ou en liquidation en 2023, soit +3% par rapport à 2022. Près de 1 000 licenciements sont prévus en 2024, dans les offices notariaux où les transactions sont passées de 1,1 million en 2022 à 900 000 en 2023. La chute de 30% de commandes dans les cabinets d'architectes a entraîné la réduction des effectifs de 15%, dès le 1er semestre, ce qui représente 1 000 suppressions d'emplois sur les 60 000 que compte cette branche. Les déménageurs accusent une baisse de l'activité de 20% et de 2,5% chez les marchands de meubles. Le Conseil Départemental de Vaucluse a subi un retrait de 30 M€ en raison du recul des droits de mutation, par rapport à 2023, pour un budget prévisionnel 2024 estimé à 110 M€.»



Copyright Freepik



Quant à la réhabilitation

«Si les marchés existent, ils ne correspondant pas au marché de la construction neuve. Notre filière Pôle habitat en fait actuellement les frais avec, en France, une perte d'emplois estimée à 300 000, ce qui concernerait environ 30 000 personnes, en Vaucluse.»

Le logement

«Le Gouvernement évoque 2 millions de logements vacants que pourraient intégrer les personnes en recherche d'habitat, cependant, ils sont, le plus souvent, situés loin des bassins de l'emploi et des entreprises qui recrutent. Avec l'inflation et le coût de l'essence, les ménages ne peuvent s'éloigner de leur lieu de travail.»

Les acquéreurs

«Les Français et notamment les provençaux, qui rêvaient de devenir propriétaires ont vu leur capacité d'emprunt immobilier diminuer. Ainsi, pour un emprunt de 200 000€ sur 20 ans, le taux de crédit moyen est passé de 1% en 2021 à 3% en janvier 2023 et à 4, 05% en janvier 2024 pour ensuite baisser à 3,95% en mars 2024. En conséquence de quoi, les ménages ont perdu en moyenne 50 000€ de possibilité d'emprunter par rapport à la somme initiale qu'ils avaient prévu d'engager dans leur logement.»

Les tendances?

«Les tendances affichent la préservation de l'environnement-ce en quoi nous adhérons totalement- avec l'arrêt de l'artificialisation des sols ; L'utilisation des friches industrielles et les dents creuses ce qui est une excellente idée à condition d'intégrer les possibles surcoûts tels que la dépollution des sols et des vastes bâtiments souvent construits avec de l'amiante, du plomb. Nous militons pour que des aides gouvernementales soutiennent les entreprises privées en charge de ce type de travaux. Egalement, les chantiers Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) nécessiteront une enveloppe budgétaire 'sécurité' afin de protéger les chantiers, les matériaux et les professionnels pour œuvrer dans la sérénité. »

Les bonnes nouvelles ?

«Le Département, qui est notre plus important donneur d'ordre, maintient le budget. Nous espérons même un petit rebond de la part des maires-bâtisseurs, des élus ambitieux de faire évoluer leurs villes, d'accueillir les enfants du pays, d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés. Les bonnes nouvelles ce sont les chantiers comme la déviation d'Orange qui est en cours, Mémento à Agroparc Avignon, le carrefour de Bonpas. Également la sécurisation, en juillet et août, des berges de Bonpas pour lesquelles 40 000 tonnes d'enrochements sont prévues. Une passe à poissons va aussi être créée à Rognonas.»



Ecrit par le 3 novembre 2025



Copyright Freepik

Le nouveau siège de la Fédé

«Le nouveau siège de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics va enfin sortir de terre avec un démarrage des travaux en juillet et le début du gros œuvre en septembre, pour une livraison à l'automne 2025. Les intervenants des chantiers sont tous des adhérents de la Fédération. Nous assurerons nousmêmes la gestion de la base-vie et des déchets ce qui est l'équivalent du lot zéro et une première expérimentale pour nous.»

Quelles relations entretenez-vous avec la préfecture, les collectivités territoriales ?

«Nous entretenons d'excellentes relations et nous réjouissons de pouvoir travailler de concert sur des projets. Cependant, nous avons l'impression de ne pas être écoutés par l'État. Malgré les efforts et arguments de nos Fédérations nationales, clairement le logement et la construction ne sont pas une priorité pour le Gouvernement. Finalement, nous nous heurtons à la conjoncture, à la fonte des dotations, à la baisse des droits de mutations qui participent à nourrir le budget du Département. Je crains que l'on oublie le rêve des français : la maison individuelle avec son jardin pour ne proposer que du collectif auquel tous les français n'adhèrent pas.»

Nos propositions?

«Nous militons pour le rétablissement du PTZ (Prêt à taux zéro) à destination de tous les types d'habitat, sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les ménages ; Le soutien de l'investissement privé avec une prolongation du maintien du dispositif Pinel qui se substitue à l'État dans l'effort de



construction de logements ; L'amélioration du dispositif MaPrimeRénov dont la complexité à renseigner puis instruire le dossier bloque les aides promises de l'État, mettant en difficultés entreprises comme particuliers alors que le dispositif s'éteint en fin de l'année fiscale.»

Note de conjoncture

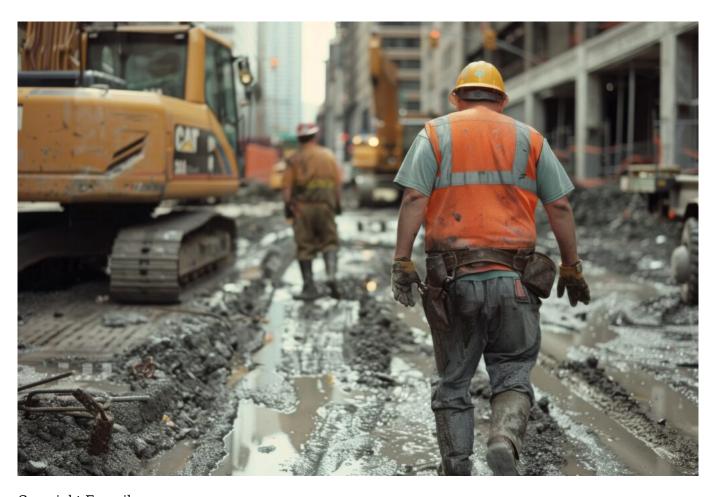
Le secteur de la Construction représente 10% de l'activité économique du Vaucluse. Au coeur de ce secteur, le marché du logement pèse 65% de l'activité des entreprises, porté par la construction neuve et l'entretien-rénovation. Le Vaucluse est un territoire à fort besoin annuel en logements, particulièrement sur les bassins d'emploi, comme Avignon à hauteur de 1,7 % du parc existant à produire chaque année entre 2018 et 2030, 1% pour le secteur d'Orange et de 0,7% en ce qui concerne Cavaillon-Apt. Pourtant, le rythme de production des logements sociaux peine à suivre la demande des ménages, traduisant une tension également sur ce type d'habitat. Cela s'explique notamment par un taux de rotation particulièrement faible dans le parc de logements qui s'établit à 5,3% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le détail

D'avril 2023 à avril 2024 l'activité dévisse de 70% en termes de mises en vente de logements, de 50% pour la réservation de logements, de 37% en autorisation de constructions de logements et locaux, de 28% en autorisation de mises en chantier. Concernant les Travaux Publics, le secteur connaît une baisse de 0,6% au 1er trimestre 2024. Cependant le territoire devrait continuer de porter le contournement d'Avignon par la voie Léo (Liaison Est Ouest), les futures lignes du Tram, la construction de parkings relais ainsi que de parfaire sa politique en matière de rénovation des canalisations pour lutter contre la perte d'eau potable estimée actuellement à 25%, soit entre 3,5 et 4 millions de m3 d'eau perdus annuellement sur les 14 millions de m3 d'eau pompés depuis la nappe phréatique. Une nouvelle culture de l'aménagement. La filière développe une nouvelle culture de l'aménagement, conciliant frugalité foncière et qualité de vie. Une façon pour elle de répondre à la tendance baissière de l'activité et à la nécessité de construire pour répondre aux attentes des habitants tout en tenant compte des enjeux environnementaux.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Copyright Freepik

Relance de la primo-accession et de l'investissement locatif

La relance de la primo accession et de l'investissement locatif ont contribué à relancer l'activité lors de crises précédentes. Ainsi, la production de logements neufs, sur l'ensemble du territoire national, concernait 222 425 unités en moyenne sur la période 2007-2023 contre une estimation des besoins à 300 000 logements par an.

Une production de logements considérablement ralentie

En cause, la conjonction de 4 éléments défavorables comme l'inflation des coûts de production et des matériaux, des énergies, et la mise en place de la règlementation énergétique 2020. Il y a, également, la hausse du taux d'usure et donc le relèvement du taux des crédits immobiliers alors que les conditions d'octroi des prêts réduisaient de 25% le pouvoir d'achat immobilier des futurs acquéreurs.

Une accumulation de facteurs contraires

Cette accumulation de facteurs contraires a immobilisé et continue de retenir l'activité dans le neuf, l'ancien, l'individuel, le collectif, l'achat et la location, engendrant l'immobilité géographique, les tensions sociales, le sentiment de déclassement, la cohabitation forcée, allant jusqu'à impacter la carrière future

Ecrit par le 3 novembre 2025

de l'étudiant obligé de renoncer à sa formation.

Les leviers du logement

Nous préconisons de geler les barèmes de la REP Bâtiment (Responsabilité élargie du producteur, traitement des déchets) sur un an et rendre le dispositif, aujourd'hui inefficace, plus opérationnel pour les entreprises sur l'ensemble du territoire. Nous souhaitons que soit mis en place le statut fiscal du bailleur privé pour maintenir l'offre de logements locatifs. Désormais, la maîtrise d'ouvrage intègre davantage la performance RSE des candidats dans le choix de l'offre la «mieux disante» ; notamment sur l'insertion et la qualification de publics éloignés de l'emploi, la formation, l'apprentissage, les contrats de professionnalisation. Les entreprises ont un outil performant avec le GEIQ BTP 84. Le maître d'ouvrage doit pouvoir soutenir ces initiatives et ainsi contribuer à irriguer le tissu économique et social du département.

Transition écologique, pour une vision stratégique et pérenne.

Cela pourrait consister en l'améliorer du traitement administratif laborieux et complexe de MaPrimRenov ; à l'accélération, sur le maillage territorial, des points de collecte, de stockage et de valorisation des matériaux ; à l'intégration par la maîtrise d'ouvrage de dispositifs en faveur du réemploi et du recyclage des matériaux.





Copyright Freepik

L'enjeu de demain?

Sera de reconstruire la ville sur la ville dans une logique d'optimisation de l'espace ; du ré-emploi des 31 000 logements restés vacants en Vaucluse ; du recyclage des friches et du changement de destination de bâtiments existants en logements adaptés aux différentes générations. Il sera là essentiel de tenir compte des surcoûts prévisibles générés par la dépollution des sols et des bâtiments, toutes ses opérations étant propices au retour spontané et aidé de la nature en ville.

La Fédé en chiffres

122 ans, créée en 1902. 400 entreprises adhérentes, de l'artisan à la major, entreprises de bâtiment, travaux publics, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, aménageurs, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, locatiers, fournisseurs de matériaux, carriers, avocats, centres de formation, assureurs, comptables, banquiers. 5 200 salariés Les adhérents, entreprises artisanales, PME (petites et moyennes entreprises), ETI (Entreprises de taille intermédiaire) et groupes nationaux représentent 5 200 salariés. Six collaborateurs La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics accueille une équipe de six personnes pour répondre aux besoins des professionnels.



Ecrit par le 3 novembre 2025





Copyright Freepik

Fédération du BTP 84

60, chemin de Fontanille, Agroparc 84140 Avignon - Tél. 04 90 82 40 63 Président, Daniel Léonard Secrétaire Général, Emmanuel Meli.

Extrait du hors série N°2 Echo du mardi Spécial Fédération du BTP 84 Juin 2024.



Ecrit par le 3 novembre 2025





Cliquez sur la couverture pour consulter ou télécharger le journal

BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi, entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par <u>la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur</u>, <u>la Fédération du BTP 84</u> et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après <u>l'Agence de la Transition</u> <u>Ecologique</u> (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en



France selon le <u>Commissariat Général du Développement Durable</u> (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui parait assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbones assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour notre futur écologique.

Le réemploi, une solution efficace et adoptée

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroitre avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a du prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisé au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

Le réemploi et son développement au cœur du colloque vauclusien

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association Raediviva, spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maitres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maitres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard,



président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1^{er} réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, <u>Tiphaine Guélou</u>, Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Energie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça parait des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

La Poste : Pickup lance un projet de consignes alimentées en énergie solaire pour



le retrait de colis



<u>Pickup</u>, le réseau de relais et de consignes numéro 1 en France et filiale du <u>Groupe La Poste</u> met en place un projet d'installation de consignes alimentées par énergie solaire dans plusieurs centres du territoire français. Une toute nouvelle innovation qui a été pensée pour répondre aux défis environnementaux et écologiques actuels. Deux postes vauclusiens sont concernés à l'Isle-sur-la-Sorgue et Althen-des-Paluds.

Les nouvelles consignes alimentées à l'énergie solaire débarquent dans plusieurs points de La Poste en France, dont deux sur le Vaucluse. Les centres de l'Isle-sur-la-Sorgues et d'Althen-des-Paluds vont voir débarquer ce nouveau projet très innovant qui ne nécessite aucuns travaux d'installation et qui répond à plusieurs enjeux stratégiques, économiques et écologiques. Au total, ce sont six centres de la région Paca qui vont être concernés, deux dans le Var à Cotignac et Langueux et deux dans les Bouches-du-Rhône à



Rousset et Arles.

Une idée audacieuse

Ce projet de consignes sans travaux et autonomes en énergie est né chez Pickup qui a lancé cette initiative il y a plus d'un an avec un seul objectif : faciliter l'installation des consignes en éliminant les travaux de raccordement, pour mieux répondre à la demande croissante des cyberacheteurs pour ce type de services. Une solution en phase avec les aspirations des consommateurs et les enjeux environnementaux actuels, qui permet de soutenir efficacement les partenaires commerçants dans leurs objectifs business.

Passé la phase de conception et de développement, le tout premier prototype a été installé le 26 septembre dernier dans une station de recharge pour véhicules électriques « Stations-e », située à Combs-la-Ville, en Île-de-France. Quelques semaines plus tard démarrait le déploiement du modèle de série.

Un engagement écologique

Ces nouvelles consignes conçues par le réseau Pickup répond à un double défi : économique et écologique. En premier lieu écologique, car il propose un service de retrait de colis à la fois plus pratique, accessible, mais surtout écoresponsable avec cette alimentation en énergie renouvelable, ce qui répond à la politique d'avenir voulue par La Poste. L'opérateur de services postaux s'engage ainsi sur un projet qui est une réponse aux enjeux de son temps en respectant des émissions à effet de gaz et à effet de serre moindre sur l'environnement.

« Créer des consignes autonomes en énergie, fonctionnant avec des panneaux solaires, était pour nous une façon concrète d'opérer notre transition énergétique et de participer à l'effort commun en faveur d'une consommation plus vertueuse et responsable. Cette solution offre également un bénéfice important à nos partenaires relais, en éliminant le temps et le coût des travaux de raccordement, mais aussi le prix de l'électricité lié au fonctionnement des consignes », déclare Maxime d'Hauteville, président de Pickup.

Un engagement économique

Cette innovation répond aussi à un enjeu économique, car il vient proposer un nouveau modèle rapide et moins couteux que le modèle précédent. De nombreuses économies peuvent en effet être réalisées parce qu'il ne nécessite aucuns travaux de raccordement au réseau électrique qui consomme ainsi moins d'énergie et qui offre un allégement de la facture d'électricité aux commerçants partenaires.

En termes de performances, la consigne solaire tient toutes ses promesses. Capable de fonctionner de manière autonome pendant dix jours sans ensoleillement grâce à ses batteries, la consigne solaire est tout aussi fiable que les modèles branchés sur prise. Son lancement à l'automne 2023 a permis à Pickup de valider la robustesse du modèle, qui a passé son premier hiver haut la main, et ce, dans toutes les régions de France.



À tous ces bénéfices s'ajoute aussi un entretien minimal. Selon les sites d'implantation, un nettoyage du panneau solaire peut être utile à la saison automnale, en cas de chutes de feuilles par exemple. Ces consignes ont une durée de vie moyenne de 10 ans. Échéance à laquelle un bilan sera établi pour évaluer la possibilité de prolonger la vie du matériel, en reconditionnant les pièces trop usées. Les pièces en fin de vie seront confiées, quant à elles, à des filières de démantèlement spécialisées, pour recyclage dans le respect des normes en vigueur.

Un déploiement important avec plusieurs objectifs

Les nouvelles consignes solaires de La Poste seront accessibles en grande majorité 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et seront installées progressivement à l'ensemble des partenaires Pickup qui jouissent d'un espace extérieur (commerçants, grandes enseignes de distribution, stations services, etc). 250 installations ont déjà été réalisées depuis septembre 2023, Pickup souhaite un déploiement de plus de 1.000 consignes sans travaux alimentées par énergie solaire à fin 2024 avec une moitié de consignes Pickup qui seront couvertes de panneaux solaires d'ici 2026.

Pour aller encore plus loin dans sa démarche, l'entreprise cherche également à réduire la consommation énergétique de ses consignes « classiques. » Pour ce faire, elle a développé un système de mise en veille des éléments non essentiels de la consigne lorsque celle-ci n'est pas utilisée, avec une économie de 30% à la clé. Pickup cherche ainsi à instaurer de nouveaux usages plus responsables, pour réinventer la proximité en cœur de ville.

Plus largement, le groupe La Poste, acteur majeur de solutions de livraison urbaine en France et en Europe, poursuit la décarbonation de sa flotte, renforce son maillage territorial et continue d'innover en faveur d'une logistique urbaine à faibles émissions. L'annonce du lancement de consignes solaires par sa filiale Pickup s'inscrit dans l'ambition du groupe La Poste de proposer 100% des colis livrés à faibles émissions dans 22 métropoles en France à horizon 2025. Cette toute nouvelle innovation sera présentée à Viva Technology 2024 du 22 au 25 mai sur le stand du Groupe La Poste à Paris.

L'entreprise vauclusienne Aladdin Concept va fabriquer ses abris en aluminium 100% recyclé



Ecrit par le 3 novembre 2025



La structure avignonnaise <u>Aladdin Concept</u>, spécialisée dans l'abri de piscine depuis plus de vingt ans, a annoncé que l'ensemble de ses productions d'abris seront désormais conçues en aluminium recyclé. C'est la première entreprise de ce secteur qui va procéder à cette méthode de production, ce qui vient confirmer son désir d'engagement environnemental et contribuer à la transition écologique via ses activités.

L'entreprise « made in Provence » Aladdin Concept va modifier sa chaine de production en fabriquant des abris de piscine 100% recyclé et ainsi réduire l'empreinte carbone de ses réalisations. Avec ce nouveau système, l'empreinte carbone du matériau est divisée par trois, passant de 8,6 kg de CO2/kg (ce qui est la moyenne européenne) à 2,95kg de CO2/kg. Une avancée considérable pour réduire l'empreinte carbone de la firme vauclusienne.

Cette innovation est dans la ligne directrice insufflée par Aladdin Concept depuis son ouverture. L'entreprise avignonnaise a toujours eu à cœur de mettre en place des stratégies visant à répondre aux questions environnementales, en particulier celles liées à la réduction de l'empreinte carbone. Toutes les chutes d'aluminium émanant de sa production sont envoyées au recyclage et envoyées au recyclage au sein d'une entreprise locale spécialisé dans le traitement des déchets métalliques, et ce, depuis plusieurs années. La firme utilise cette même technique pour les chutes de polycarbonate.



Lors du chantier de pose de l'abri, aucun déchet n'est généré. Les abris Aladdin sont en effet livrés déjà assemblés, sanglés directement sur la remorque. Aussi, le seul déchet produit est le film de protection plastique, servant à protéger les plaques de polycarbonate pendant le voyage. Ces derniers sont également recyclés directement dans l'usine de production à Avignon.